



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577-27

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 26 avril 2023, le Règlement numéro 577-27, intitulé « Règlement numéro 577-27 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de modifier les usages permis dans la zone H-85 et d'autoriser les usages résidentiels de type multifamilial isolé dans la zone H-85 en mode projet intégré ».

La MRC de L'Assomption a émis un certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé le 25 mai 2023.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 29 mai 2023.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 29 mai 2023

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE